



## L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE EXTRAORDINAIRE DU 28 DÉCEMBRE 2020 VALIDE L'OPÉRATION DE DÉSENETTEMENT DU GROUPE

L'assemblée générale extraordinaire de la société Europlasma s'est tenue ce jour, hors la présence physique des actionnaires et des autres personnes ayant le droit d'y assister.

Le nombre d'actionnaires ayant voté par correspondance ou ayant donné pouvoir ont réuni 667.765 actions sur les 10.449.231 actions formant le capital social et ayant le droit de vote, soit 6,391%.

Compte tenu de la désignation de la société AJILINK VIGREUX, représentée par Maître Sébastien VIGREUX, en qualité de mandataire *ad hoc*, les droits de vote attachés aux 1.944.543 actions manquantes pour atteindre le quorum requis ont été exercés par le mandataire *ad hoc*, conformément aux termes de la mission confiée par l'ordonnance du 7 décembre 2020, de sorte que le quorum atteint s'est élevé au quart des 10.449.231 actions ayant droit de vote, soit 2.612.308 actions. Le quorum requis ayant été atteint, l'assemblée générale extraordinaire a pu être régulièrement constituée.

Le vote des résolutions a été réalisé sur la base des formulaires de vote par correspondance et de procuration reçus par la Société ainsi que des droits de vote attachés aux actions des actionnaires représentés par le mandataire *ad hoc* qui ont été exercés à raison de deux tiers de votes positifs et d'un tiers de votes négatifs conformément aux termes de la mission confiée par l'ordonnance du 7 décembre 2020.

Les résolutions inscrites à l'ordre du jour ont été adoptées, à l'exception de la résolution n°2 qui a été rejetée.

Les résultats détaillés des votes sont disponibles sur le site internet de la Société dans la rubrique [« Assemblées Générales »](#).

L'ensemble des questions écrites et des réponses qui y sont apportées seront publiées dans la même rubrique.

### À propos d'EUROPLASMA

Europlasma est un groupe français expert dans la dépollution, dont le savoir-faire depuis plus de 20 ans s'appuie sur sa technologie propriétaire, la torche à plasma, permettant d'obtenir de très hautes températures. Le métier d'Europlasma consiste à concevoir et développer les nombreuses applications de la torche à plasma, au service de l'homme et de son environnement. Ses solutions innovantes sont destinées au traitement et à la valorisation des déchets dangereux, la production d'énergie verte ainsi qu'à des applications pour les industries soucieuses de réduire leur empreinte environnementale. L'action EUROPLASMA est cotée sur Euronext GROWTH™, (FR0013514114-ALEUP / LEI 969500WYVNHV1ABQ250). Pour plus d'informations : [www.europlasma.com](http://www.europlasma.com).

### Contacts :

#### Europlasma

Anne BORDERES – Responsable Communication  
+ 33 (0) 556 497 000 – [contactbourse@europlasma.com](mailto:contactbourse@europlasma.com)

#### ACTUS finance & communication

Anne-Catherine BONJOUR – Relations presse  
+ 33 (0) 153 673 693 – [acbonjour@actus.fr](mailto:acbonjour@actus.fr)

Grégoire SAINT-MARC – Relations investisseurs  
+ 33 (0) 153 673 694 – [europlasma@actus.fr](mailto:europlasma@actus.fr)